

Paris, le 28 février 2025

Avis aux actionnaires de la SICAV CNP ASSUR VALUE ET MOMENTUM :

Nous informons les actionnaires de la SICAV CNP Assur Value et Momentum (Action A : FR0010345769 et Action B : FR0010340943) de la modification suivante :

- Suppression de la souscription des titres au nominatif

A compter du 6 mars 2025, les actions de la SICAV CNP Assur Value et Momentum ne seront plus gérées au nominatif. Elles seront exclusivement au porteur.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.
L'Assemblée générale extraordinaire de la SICAV du 12 avril 2024 a acté cette modification.

Cette modification entre en vigueur le 6 mars 2025.

La documentation juridique de la SICAV est disponible auprès de

OSTRUM ASSET MANAGEMENT
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
E-mail : contact@ostrum.com
Site internet : www.ostrum.com